

# Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Trôo Tourisme

**Du 15 février 2020**

Le 15 février, à quinze heures, sur convocation du président, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de l'association Trôo Tourisme. Elle a eu lieu à la salle des fêtes de Trôo, place Sainte Catherine (41800), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2019
- Rapport d'activité 2019
- Rapport financier 2019
- Approbation des comptes de l'exercice 2019
- Modifications des statuts de l'association
- Programme des animations et des actions 2020 envisagées
- Validation du montant des cotisations pour 2021
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

Une feuille de présence a été signée par les membres adhérents et les membres de droit à l'entrée de chacun. Chaque membre ayant réglé sa cotisation 2020 au moment de l'assemblée générale ordinaire a reçu deux bulletins de vote (1 rouge pour voter contre et 1 vert pour voter pour) (cf. feuille d'émargement ci-jointe).

La séance a été déclarée ouverte.

## Rapport moral 2019

### présenté par Alain Gatien, président.

Mesdames, Messieurs, chers amis et adhérents,

Tout d'abord je tiens à remercier la présence de Mme Claire Fouchet-Maupetit conseillère départementale, Mr Jean Luc Nexon Maire de la commune de Trôo, Christian Hallouin et Corinne Gontier président et directrice de l'Office de Tourisme de Vendôme, Michel Durant en charge du tourisme de la ville de Montoire, et vous tous présents aujourd'hui. Une pensée à notre ami Alain Montillot toujours hospitalisé et nous l'espérons bientôt de retour parmi nous.

Nous voici à nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle « grand'messe » diront certains, « futilité » penseront d'autres, peu nombreux je l'espère, moment privilégié de dialogue et d'échanges en retiendra le plus grand nombre, du moins j'en prends le pari maintenant. Et je m'efforcerai qu'il en soit ainsi.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association pour notre charmant village de Trôo. Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

L'an dernier, lors de notre dernière assemblée générale, l'association Trôo Tourisme comptait 83 adhérents à jour de leur cotisation, aujourd'hui nous atteignons le chiffre emblématique de 100 adhérents, soit une progression de 20%.

En ce qui concerne les fréquentations, nous constatons malheureusement une baisse de 12% d'entrées payantes et moins 6% de visites commentées. Peut-être dû aux épisodes caniculaires que nous avons vécu en juin et juillet, car plusieurs visites de village programmées ont dû être annulées suite à cela, et le calendrier des jours fériés qui a été moins favorable qu'en 2018.

Par contre, nous avons eu une meilleure fréquentation lors de nos animations, car cette année ce ne fût pas moins de 15 manifestations très variées et diversifiées dont Jean-Luc en fera le rapport ensuite, mais je tenais à remercier tous les bénévoles qui ont participé chacun à leur façon, mais qui dans tous les cas est très précieuse pour nous, donc merci à vous tous.

2019 a été une année très créative. Avec tout d'abord le développement au lieu dit « la cave du vigneron » un musée de la vigne et des objets anciens, accompagné sur ce site du Restrôo, petite restauration troglodytique ouvert le midi du mercredi au dimanche et jours fériés. Ce lieu permet aux habitants et aux touristes de s'y retrouver et de créer un esprit conviviale dans le village et surtout cela a permis de créer un 2eme emploi à la charge de l'association.

Pour être en toute conformité et en tant que président de l'association, j'ai suivi une formation pour obtenir le permis d'exploitation, et une formation en hygiène alimentaire adaptée aux établissements de restauration commerciale, pour un coût total de 699.00€ et j'ai décidé d'en faire don à l'association Trôo tourisme.

Nous avons également créé une maison des métiers d'art et des artistes dans le logement de la commune à coté du point poste. Le but était d'avoir un lieu d'accueil avec plus d'espace, de mettre en valeur les artistes de la vallée du loir et d'avoir un lieu d'exposition ou de dépôt vente. En 2019 la commune a accordé sa mise à disposition des lieux gratuitement pour faire l'essai, et pour 2020 l'association a décidé de le louer à l'année pour continuer son développement.

Bien sûr vous allez me dire, mais combien représente le coût de tout ça. Oui effectivement nous avons augmenté notre bilan financier de 60%, et pour cela je laisserai le soin à Claudia de vous détailler tout ça.

Enfin, je ne voudrais surtout pas oublier le soutien de :

- la commune de Trôo, pour le soutien logistique et la remise en état cette année des boites de dérivation à l'intérieur de la grotte pétrifiante,
- l'Office de tourisme de Vendôme pour le partage des groupes de touristes et leur relais pour la communication,
- l'ADT (agence de développement touristique vallée de la Loire) pour son soutien de communication,
- la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de la région Centre val de Loire pour son encouragement et ses conseils pour la maison des artistes,
- le conseil départemental pour une aide financière qui je l'espère sera renouvelée et voir plus importante pour cette année,
- le TTVL et l'amicale de la gare de Trôo pour le partage de communication,
- Les différentes presses de la région pour tous les articles diffusés.

En 2020, vous pourrez voir une vidéo de Trôo sur Youtube qui sortira avant l'été, le déploiement de bornes touristiques Val de Loire avec wifi public avec je l'espère le partenariat de la mairie.

Trôo Tourisme est inscrit au top du tourisme du Loir et Cher et nous espérons être retenu, cela se déroulera au mois de mai au Zoo de Beauval.

## Rapport d'activité 2019

### présenté par Jean-Luc Eclercy-Deterpigny, secrétaire.

2019 a été une nouvelle fois une année assez riche en manifestations organisées par Trôo Tourisme.

L'année a commencé par une collaboration avec Michèle Lubineau pour mettre en avant les artistes-femmes de Trôo avec l'organisation de « Trôo au Féminin ».

Ensuite, c'est la 2ème nuit des lumières qui a eu lieu fin mars avec des nouveautés : des parcours différents pour les visites commentées, deux buvettes tenues par l'association et enfin dans la cave de M et Mme Chopin un couple de conteurs qui nous ont fait découvrir des histoires mystérieuses de la vallée du Loir. Un passage du vice-président de Trôo Tourisme sur la chaîne TV Tours a été remarqué.

En avril, c'est la 2ème randonnée gourmande qui a été organisée avec un nouveau parcours et encore plus de participants ! Plus de 200 randonneurs... Très gros succès pour cette manifestation très appréciée.

Le 1er week-end de mai, l'association a organisé une visite commentée ouverte aux particuliers, sur le thème des monuments classés monuments historiques. En 2019, 5 nouveaux thèmes de visites commentées ont aussi été créés pour les groupes.

De plus, le musée de la Vigne et des objets anciens a participé à la Nuit des musées. Il a donc été ouvert à la visite à partir de 18h et jusqu'à minuit pour un tarif réduit. Exceptionnellement, un dîner pour 15€ a été organisé ce soir là au ResTrô de la cave du vigneron. Le lendemain, le dimanche, le 2ème salon des métiers d'art a été organisé dans les caves de la rue Haute.

En juin, on note une visite commentée sur le thème des édifices religieux de Trô, ainsi que deux concerts : celui de Rythmes and Blouses le 1er juin, chorale dont l'objectif est de récolter des fonds pour organiser des manifestations à l'hôpital de Blois. Et le concert de la chorale de St Martin dirigée par Maïana le 28 juin. Entre les deux, Trô Tourisme a participé aux journées du patrimoine de pays et des moulins en organisant ce week-end là des visites commentées, samedi et dimanche.

Le 7 juillet, un après-midi jeux anciens en bois a été organisé dans la Ferme de Gilles et Monique Pierre.

Le 1er dimanche de septembre, c'est une visite commentée sur le thème des sites troglodytiques qui a eu lieu. Ensuite, c'est Trô en fête qui s'est déroulé les 21 et 22 septembre avec les journées troglo (en partenariat avec Lavardin), les journées du patrimoine, le 3ème marché gourmand de produits locaux, un concert dans la collégiale de la chorale d'Houssay et la 1ère brocante qui malheureusement n'a pas rencontré le succès attendu compte tenu du temps pluvieux ce jour là.

En octobre, ce sont 3 événements qui ont animé le village avec :

- un concert de chansons de Jean Ferrat interprétées par Pierre Lubineau dans la salle des fêtes. Toutes les recettes de ce concert sont reversées à la Mairie pour participer aux réparations à opérer sur le puits qui parle.
- une pièce de théâtre « Paroles de Poilus » d'Olivier Baucheron qui s'est déroulée dans la cave de Chantal Marquet rue Haute ce qui a donné une belle ambiance à cette pièce.

- Trôoween, une animation pour les enfants autour d'halloween qui s'est déroulée dans la ville haute et autour de la butte cette année.

Enfin, en novembre, la traditionnelle randonnée pédestre d'automne et le vide-ateliers d'artistes, deux événements de fin d'année qui attirent toujours plus de monde d'année en année.

### **Autres activités à mentionner pour 2019 :**

Des billets combinés ont été conçus pour permettre aux visiteurs de payer moins cher leurs entrées s'ils visitaient la grotte pétrifiante et le musée de la vigne.

De nouveaux flyers ont été créés pour 2019, la maquette a été revue par Aurélie Gattelet pour faire apparaître le musée de la vigne et le nouveau restaurant troglo de Trô : Le ResTrô

Un abonnement de parution de 5 affiches a été pris l'an passé avec le Petit Vendômois. Les retombées de cet abonnement n'ont pas permis de rentabiliser le coût important de cet abonnement.

Un partenariat a été mis en place avec la gare de Trô pour que Trô Tourisme prenne en charge les réservations pour les voyages en draine (à Pâques, en juillet et en août).

L'association a participé à la communication de l'événement « étéphémère » organisé par la mairie et a distribué les jeux mis en place pour découvrir les œuvres des artistes.

De même, le 6 octobre, la commune a organisé une manifestation pour les Petites Cités de Caractères. L'association y a participé grâce à ses guides-bénévoles costumés qui ont pris en charge la visite effectuée par le groupe.

Un partenariat avec 9 autres sites de la vallée du Loir a permis de faire naître un flyer intitulé « les 10 sites insolites de la vallée du Loir » qui vont de Fréteval jusqu'à Vaas ! Ce regroupement va continuer à cogiter pour faire davantage connaître la vallée du Loir et ses curiosités.

Les boutiques de Trô Tourisme ont encore mieux marché en 2019, que ce soit avec les produits du terroir ou les objets touristiques...

# Rapport financier 2019

présenté par Claudia Gatien, trésorière.

Budget 2019		
charges	2018	2019
achats d'approvisionnement	173,30 €	155,67 €
fourniture de bureau	173,30 €	155,67 €
frais de réception et matériels pour les animations	6 579,92 €	6 058,28 €
autres charges externes	10 615,92 €	23 750,90 €
assurances	373,00 €	384,00 €
charges locatives	852,89 €	2 442,49 €
panneau publicitaire	60,00 €	60,00 €
cave Yuccas	1 238,00 €	365,00 €
frais postaux	104,16 €	23,78 €
télécommunication	782,58 €	781,98 €
dépliants + imprimés	429,66 €	608,83 €
produits locaux		6 604,98 €
produits vitrine	1 261,39 €	
adhésions	350,00 €	260,00 €
communications presses		1 292,00 €
cartes postales géantes	3 120,00 €	
aménagement grotte	682,24 €	39,38 €
aménagement maison		623,10 €
aménagement cave		4 986,08 €
achat repas restaurant cave		4 705,37 €
achat divers		354,91 €
atelier équilibre et mémoire	1 140,00 €	150,00 €
retrait fond de caisse	190,00 €	- €
microsoft	69,00 €	69,00 €
salaires et traitements	12 092,55 €	19 372,07 €
saire salarié	7 603,94 €	13 696,77 €
urssaf	4 097,00 €	5 290,00 €
uniformation	295,61 €	289,30 €
médecine du travail	96,00 €	96,00 €
charges financières	49,00 €	50,00 €
services bancaires	49,00 €	50,00 €
<b>Total charges</b>	<b>29 547,69 €</b>	<b>49 386,92 €</b>

recettes	2018	2019
<b>Recettes d'animations</b>	<b>7 956,75 €</b>	<b>9 221,77 €</b>
<b>Recettes d'adhésions, cotisations</b>	<b>1 335,00 €</b>	<b>1 781,00 €</b>
professionnel	776,00 €	770,00 €
individuelle et familles	559,00 €	891,00 €
maison des artistes		120,00 €
<b>Recettes d'entrées</b>	<b>10 823,00 €</b>	<b>10 644,00 €</b>
entrées grotte	6 126,00 €	4 420,00 €
entrée musée cave		270,00 €
visite de village	4 344,00 €	3 744,00 €
pas découverte	353,00 €	
entrée combiné		1 818,00 €
gouté		392,00 €
OT de Vendôme	291,60 €	
USSEP	55,50 €	
<b>Recettes de produits de ventes</b>	<b>3 396,40 €</b>	<b>23 190,29 €</b>
vitrine	2 536,40 €	572,20 €
boissons et glaces	798,00 €	
cartes postal amicale de la gare de Trôo	62,00 €	
produits locaux		8 486,60 €
restauration cave		13 367,10 €
maison des artistes		20,00 €
stock produits restauration		152,46 €
stock produits locaux		538,35 €
stock boissons		53,58 €
<b>Salaires et traitements</b>	<b>1 926,60 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
subvention ASP	1 926,60 €	
urssaf		1 000,00 €
<b>subventions diverses</b>	<b>1 290,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>
conseil général		3 000,00 €
Département atelier équilibre, mémoire	1 290,00 €	
<b>Recettes financiers</b>	<b>96,85 €</b>	<b>102,27 €</b>
intérêts livret A	96,85 €	102,27 €
<b>Total recettes</b>	<b>27 171,70 €</b>	<b>48 939,33 €</b>

	2018	2019
<b>Bénéfice</b>	<b>-2 375,99 €</b>	<b>-447,59 €</b>
<b>Total général</b>	<b>27 171,70 €</b>	<b>48 939,33 €</b>
<b>Banque</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>
compte courant	1 175,30 €	1 144,15 €
livret A	14 073,51 €	14 175,78 €
parts sociales crédit agricole	5 007,50 €	5 120,00 €
fond de caisse	547,25 €	454,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 803,56 €</b>	<b>20 894,28 €</b>

## **\*Nous allons passer au vote des rapports**

Les rapports sont validés par l'assemblée générale ordinaire.

## **Modification des statuts**

### **présenté par Jean-Luc Eclercy-Deterpigny, secrétaire.**

Le Conseil d'Administration a validé les modifications proposées : Un 5ème membre sera élu au bureau, il aura la fonction de trésorier ou trésorière-adjoint. Ces modifications sont soumises à l'approbation des membres de l'assemblée générale ordinaire.

Nous passons au vote. Les modifications des statuts sont validées par l'assemblée générale.

## **Programme des animations et actions pour 2020**

### **présenté par Patrick Eclercy-Deterpigny, vice-président.**

- Dimanche 16 février : Fêtons la chandeleur et passons un après-midi à jouer en famille
- Samedi 7 et dimanche 8 mars : Trôo au féminin
- Samedi 28 mars à partir de 20h : 3ème Nuit des Lumières à Trôo
- Dimanche 26 avril : Randonnée gourmande
- Dimanche 3 mai à 14h30 : visite commentée du village
- Samedi 16 mai de 18h à minuit : Nuit européenne des musées au musée de la vigne et des objets anciens.
- Samedi 16 mai à partir de 20h : Dîner exceptionnel au ResTrôo de la cave du vigneron
- Dimanche 17 mai de 10h à 18h : Trôo d'artistes à ce salon !
- Dimanche 7 juin à 14h30 : visite commentée du village
- Samedi 20 juin à partir de 19h : Dîner-spectacle au ResTrôo de la cave du vigneron dans le cadre de la fête de la musique !
- Samedi 27 et dimanche 28 juin de 10h à 18h : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins !
- Dimanche 12 juillet de 14h à 19h : Après-midi de jeux anciens en bois !
- Samedi 25 juillet à 19h : Spectacle-conte "Vignes" suivi d'un dîner au ResTrôo de la Cave du vigneron.
- Dimanche 6 septembre à 14h30 : visite commentée du village
- Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Trôo en fête ! Journées troglo, Journées européennes du Patrimoine, 4ème Marché gourmand du terroir avec des producteurs locaux et Vide-grenier
- Samedi 31 octobre à 18h : Trôolloween !

- Dimanche 15 novembre à partir de 7h30 : Randonnée pédestre
- Samedi 21 novembre (date à confirmer) : Vide-ateliers d'artistes à Trôo !

## Montant des cotisations pour 2021

Rappel pour 2020 :

Individuel 12€    famille 20€    professionnel 30€

Il est proposé de maintenir ces montants pour 2021. Vote des nouveaux montants.

L'assemblée générale ordinaire valide les montants proposés.

## Élection du tiers sortant du conseil d'administration

Sortants : Alain Gatien, J-Luc Eclercy-Deterpigny et M-Caroline Lance

Se présentent : Alain Gatien, J-Luc Eclercy-Deterpigny, Lionel Demange (Marie-Caroline Lance a souhaité ne pas se représenter).

Les candidats sont donc tous élus.

Sont élus : Alain Gatien, Jean-Luc Eclercy-Deterpigny et Lionel Demange.

## Questions et informations diverses

Des réunions préparatoires vont être organisées pour :

La nuit des lumières : le 7 mars à 10h30

La randonnée gourmande : date à déterminer

## MOT DE LA FIN

Encore une fois je tiens à remercier publiquement toutes les personnes qui participent au rayonnement de notre association. Je vous remercie donc tous sincèrement de votre présence à cette assemblée, et n'hésitez pas à en parler autour de vous, et pourquoi pas récupérer de nouveaux bénévoles.

Maintenant je vous invite au verre de l'amitié dans la salle à coté.

Fin de l'assemblée générale à : 17h30.